



CATALOGUE DE FORMATIONS 2026

Approfondissez vos compétences
avec notre savoir-faire

En choisissant nos formations, vous devenez acteur de notre projet solidaire. Les fonds issus de nos formations contribuent à soutenir les aidants familiaux et protecteurs familiaux, qui, au quotidien, accompagnent un proche vulnérable.

Edito

L'accompagnement des personnes vulnérables est une **mission essentielle** et complexe, nécessitant un **engagement** profond et une **expertise** diversifiée. Chez France TUTELLE, notre objectif est de fournir un **accompagnement adapté et efficace** pour protéger et valoriser les intérêts de ceux qui en ont le plus besoin.

En tant que Directeur, j'ai le privilège de piloter la formation ainsi que le développement et la mise en œuvre de programmes destinés aux professionnels. Notre mission est claire : **former des experts capables de comprendre les spécificités juridiques, éthiques et humaines de chaque situation.**

L'année écoulée a été jalonnée par des **défis** sans précédent, mais également par des **progrès significatifs**. Nous avons redoublé d'efforts pour renforcer les compétences de nos équipes et garantir un service toujours plus performant.

Nous sommes également fiers d'avoir obtenu la **certification Qualiopi**, une reconnaissance de notre engagement à offrir des **formations de qualité**.

En 2026, nous nous engageons à poursuivre cette dynamique. Nos priorités ? **Développer de nouveaux modules, intégrer les meilleures pratiques et renforcer notre réseau d'experts**. Nous croyons fermement que l'éducation et la formation continue sont les clés pour offrir un soutien de qualité et **respecter la dignité des personnes vulnérables**.

Chez France TUTELLE, nous portons une conviction forte : **former, c'est avant tout soutenir**. Notre engagement grâce à vous, va au-delà de la formation. Chaque formation est une double opportunité : pour vous, **d'évoluer et de mieux accompagner les personnes vulnérables**, et pour celles-ci, de **bénéficier d'un soutien renforcé par des professionnels mieux préparés**.

En choisissant nos formations vous devenez **acteur** de notre **projet solidaire**. Les fonds issus de nos formations contribuent à **soutenir les aidants et protecteurs familiaux**, qui, au quotidien, accompagnent un proche vulnérable.

Je tiens à remercier tous les membres de France TUTELLE pour leur dévouement et leur passion. Ensemble, nous faisons une réelle différence dans la vie des personnes sous mesure de protection et leur proche.

Avec France TUTELLE, **choisissez plus qu'un simple organisme de formation, faites partie de cette dynamique solidaire**.

En avant pour une année remplie de nouveaux défis et de succès partagés !

Boris LACHAUD
Directeur des Pôles Soutien
& Formation de France TUTELLE

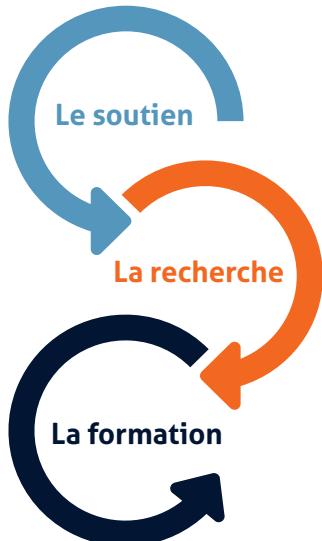


L'expertise de France TUTELLE sur les questions relatives aux conséquences juridiques de la vulnérabilité

France TUTELLE est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt général qui a pour mission de sensibiliser et d'informer sur les conséquences de la vulnérabilité et sa protection juridique sur l'ensemble du territoire national.

Sa finalité est de contribuer à la promotion, l'anticipation et au renforcement de la place de la famille dans l'exercice de la protection juridique des personnes vulnérables.

Trois pôles d'activité



La mission de formation



Objectif stratégique

France TUTELLE s'engage à valoriser l'expertise dans le champ de la protection juridique, en affûtant les compétences des acteurs clés au contact des personnes en situation de vulnérabilité.



Défis professionnels

Nous visons à outiller concrètement les professionnels pour la sauvegarde des intérêts des personnes vulnérables, en leur apportant des solutions pratiques et effectives.



Élaboration de l'offre

Notre démarche consiste à évaluer finement les besoins sectoriels pour concevoir des formations pragmatiques, en phase avec les réalités de nos clients.



Personnalisation de l'apprentissage

À l'écoute des besoins individuels, nous modulons nos contenus pédagogiques pour qu'ils résonnent avec les attentes et les exigences variées de nos apprenants.

Des formations sur-mesure

Chez France TUTELLE, nous savons que chaque professionnel évolue dans un contexte unique, avec des contraintes spécifiques et des besoins de formation variés. C'est pourquoi nous vous offrons la possibilité de construire un programme de formation entièrement personnalisé. Que vous soyez une entreprise, une association ou un organisme public, nous adaptons nos contenus et nos modalités pédagogiques à vos enjeux, afin de vous proposer un accompagnement réellement efficace et opérationnel.

Nos formations sur mesure s'ajustent à votre rythme et à votre organisation : vous avez la liberté de choisir le nombre d'heures, la répartition des sessions et le format qui vous convient le mieux (présentiel, distanciel ou hybride). Nous travaillons en étroite collaboration avec vous pour concevoir un parcours adapté à vos besoins spécifiques, en intégrant les thématiques essentielles à votre activité et en mobilisant nos experts pour vous apporter des solutions concrètes et immédiatement applicables.



Vous êtes en situation de handicap ? France TUTELLE accorde un soin particulier à l'accueil en formation des personnes en situation de handicap et s'efforce de proposer la réponse la plus adaptée en fonction des situations et des lieux de formation.

Parlons-en ensemble ! Contactez-nous par courriel : formation@francetutelle.org ou par téléphone : 07.60.06.91.86

Equipe pédagogique



Patrick BOURBON
Responsable Formation et
Fondateur MPPN Advice



Jacques DELESTRE
Président de France TUTELLE



Christilia GIL
Conseillère en gestion de patrimoine
Fondatrice de CG Patrimonia



Boris LACHAUD
Directeur des Pôles Soutien
& Formation de France TUTELLE



Véronique POEHR
Consultante, Evaluatrice,
ex-directrice ESSMS-PJM



Nadia SASSI
Mission de Direction des Ressources,
Développement et Partenariats
de France TUTELLE

Vous êtes ?



Un professionnel du médico-social



Un professionnel du chiffre, du droit et/ou du patrimoine



Un élu



Une entreprise

Sommaire

- P. 06** LES MESURES DE PROTECTION JUDICIAIRE DE A À Z
Présentiel
- P. 08** LA VULNÉRABILITÉ DU CHEF D'ENTREPRISE : LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE, UN INCONTOURNABLE POUR PRÉPARER VOTRE AVENIR
Présentiel
- P. 10** COMMENT MANAGER ET ACCOMPAGNER LES SALARIÉS AIDANTS EN ENTREPRISE ?
Présentiel
- P. 12** BIEN VIVRE SON RÔLE D'AIDANT SALARIÉ
Distanciel
- P. 14** LE RÈGLEMENT DES AIDES SOCIALES ET LA RÉCUPÉRATION
Présentiel
- P. 16** LA FACTURATION DES FRAIS DE PARTICIPATION DES PERSONNES PROTÉGÉES
Présentiel
- P. 18** L'AUTODÉTERMINATION DANS LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS
Présentiel
- P. 20** LES AIDES SOCIALES : ANALYSER, ORGANISER ET TRANSMETTRE LE PATRIMOINE DES PERSONNES VULNÉRABLES
Présentiel

Les mesures de protection judiciaire de A à Z

En raison du vieillissement de la population et de l'augmentation des situations de fragilité, le recours aux mesures de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale) est de plus en plus fréquent. Il est important de comprendre les dispositifs existants et d'anticiper les démarches nécessaires afin d'assurer une protection adaptée aux besoins de chacun.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différentes mesures de protection judiciaires, les principes directeurs et la procédure d'ouverture
- Reconnaître les aménagements de mesure
- Identifier les différences entre protection des biens et protection de la personne
- Distinguer les principes de participation à la mesure de protection, et envisager les capacités d'autodétermination des personnes sous mesure de protection

INFO PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction

- L'esprit de la loi et les étapes qui ont mené le législateur à réformer le droit des majeurs protégés en 2007.

• Les principes directeurs de la protection juridique des majeurs

- Principe de nécessité, de subsidiarité et de proportionnalité.

• Regard sur la procédure, dualité et aménagement des mesures de protection

- La procédure de mise sous protection, les aménagements de mesure et la dualité de la protection : patrimoniale et personnelle.

• Les différentes mesures de protection

- Le panorama des mesures de protection juridique (Tutelle, curatelle, habilitation familiale, sauvegarde de justice).

• La protection patrimoniale

- Principes et application.

• La protection de la personne

- Détour de la mission de protection de la personne et ses grandes thématiques.
- Le retour à l'autonomie de la personne.
- La citoyenneté de la personne protégée.
- Principe de l'autonomie graduée et du respect de la volonté de la personne.
- Modulation selon la mesure de protection.
- Divergence entre autonomie et intérêt de la personne, positionnement du protecteur.

• Autodétermination et participation de la personne protégée à sa mesure de protection judiciaire

- Le choix, la participation du majeur protégé à sa mesure de protection, le consentement et le droit à l'information.
- DIPM (document individuel de la protection du majeur).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Le Mandat de Protection Future et la gestion patrimoniale



Professionnel du chiffre,
du droit et/ou du patrimoine



Entreprise

PROFIL DU STAGIAIRE

Tout public

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le cadre juridique et la finalité du Mandat de Protection Future (textes, acteurs, articulation avec les autres dispositifs de protection).
- Différencier les formes de mandat (sous seing privé/notarié) et leurs implications juridiques et patrimoniales.
- Analyser la pertinence du MPF dans une situation donnée (personnelle, familiale, entrepreneuriale, client professionnel).
- Conseiller et accompagner efficacement un client dans la mise en place d'un Mandat de Protection Future.
- Utiliser un outil numérique d'aide à la rédaction pour fiabiliser, personnaliser et formaliser un mandat conforme aux besoins du mandant.

INFO PRATIQUES

Durée : 3h

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Formation en intra

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction

- Présentation des intervenants
- Éléments de contexte sur la vulnérabilité (chiffres clés et prospective, évolutions juridiques)
- Éléments de contexte sur le Mandat de Protection Future (chiffres clés, frein et prospective)
- Les enjeux du Mandat de Protection Future pour un gestionnaire de Patrimoine

• Partie 1 : Le cadre juridique et la finalité du Mandat de Protection Future

- Le Mandat de Protection Future : dispositif d'anticipation et subsidiaire à toutes autres mesures de protection
- Définition, finalité et fondements juridiques (articles 477 à 494 du Code civil)
- Champ d'application et conditions de validité
- Les formes du mandat (sous seing privé / notarié)
- Les effets du mandat et articulation avec les autres mesures de protection

• Partie 2 : Le Mandat de protection Future ou l'anticipation appliquée à la vie professionnelle et à la gestion patrimoniale

- Les conséquences d'une perte de capacité pour un chef d'entreprise sans Mandat de Protection Future : gouvernance de la société, gestion du patrimoine paralysée, risque de perte de client ... (présentation de deux exemples concrets)
- Les solutions offertes par le Mandat de Protection Future ...

• Partie 3 : La préparation et la rédaction du Mandat de Protection Future

- Sensibiliser les clients : mailing, supports d'information, rendez-vous de sensibilisation ...
- Définir le schéma de protection : présentation de 3 exemples concrets.
- Identifier un notaire rédacteur. Les freins. Pourquoi et comment les lever ?
- Le coût du Mandat de Protection Future : ce que peut facturer le CGP, le coût du notaire
- Aide à la génération du Mandat de Protection Future (présentation d'Alix)

• Partie 4 : Actualisation d'un Mandat de Protection Future non activé

- L'expression et l'actualisation des volontés
- La vérification de la pertinence du schéma de protection
- Le coût du suivi du Mandat de Protection Future : ce que peut facturer le CGP

• Partie 5 : L'activation du Mandat de Protection Future

- Les formalités d'activation : présentation de la clause, conseils pratiques
- Les modalités concrètes de mise en œuvre : présentation de la clause de gestion du patrimoine et d'exemple d'expression de volontés en matière de gestion de patrimoine
- Le coût du Mandat de Protection Future activé : présentation de la clause de rémunération

• Conclusion

- La fin du Mandat de Protection Future : présentation des clauses portant sur la fin du Mandat.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation



Comment manager et accompagner les salariés aidants en entreprise ?

En France, entre 8 et 11 millions de personnes sont des proches aidants non professionnels, dont 61 % exercent une activité professionnelle. D'ici 2030, un salarié sur quatre sera un proche aidant (source France Travail.org)

Cette réalité croissante souligne l'importance pour les entreprises de reconnaître et de soutenir ses collaborateurs, tant pour leur bien-être que pour la performance globale de l'organisation.



PROFIL DU STAGIAIRE

Dirigeant, cadre dirigeant et cadre supérieur qui souhaite accompagner les salariés aidants de sa structure

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la notion de salariés aidants et identifier les salariés aidants dans l'entreprise et déterminer le cadre réglementaire et les droits des salariés aidants.
- Analyser les conséquences de la présence de salariés aidants pour l'équipe et l'entreprise.
- Identifier les enjeux sociétaux et pour l'entreprise liés aux salariés aidants et mettre en évidence les bénéfices pour l'entreprise d'une politique proactive en faveur des salariés aidants.
- Communiquer, sensibiliser l'équipe et développer l'entraide pour soutenir les salariés aidants.

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• **Introduction et contexte**

- Définition du salarié aidant
- Statistiques clés
- Enjeux pour l'entreprise

• **Partie 1 : Compréhension des défis des salariés aidants**

- Témoignages et études de cas
- Conséquences sur la santé
- Impact sur la carrière professionnelle

• **Partie 2 : Outils et ressources à disposition**

- Dispositifs légaux et aides existantes
- Ressources internes et externes

• **Partie 3 : Stratégies managériales pour accompagner les salariés-aidants**

- Identification des salariés aidants
- Aménagements possibles
- Communication au sein de l'équipe
- Prévention de l'épuisement

• **Partie 4 : Soft skills des salariés aidants et valorisation en entreprise**

- Définition et importance des Soft skills
 - * Qu'est-ce qu'une soft skill ?
 - * Pourquoi sont-elles essentielles en entreprise ?
 - * Les salariés aidants, un vivier de soft skills sous-estimé
- Quelles Soft skills les salariés aidants développent-ils ?
 - * Exercices interactifs
- Comment valoriser ces compétences en entreprise ?

• **Partie 5 : Élaboration d'un plan d'action personnalisé**

- Atelier pratique

Conclusion



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Bien vivre son rôle d'aidant salarié

Face à un proche souffrant d'une dégénérescence cérébrale, combien d'entre nous se sont sentis impuissants et démunis devant sa confusion et l'incapacité à dialoguer ensemble ?

Combien d'entre nous ont ressenti de l'épuisement physique, mais aussi moral, devant les joutes verbales incessantes ayant pour but d'entretenir le plus longtemps possible une communication convenable ?

Et s'il existait une solution pour mieux communiquer face à la dégénérescence cérébrale ?



PROFIL DU STAGIAIRE

Toute personne, aidante ou non, désirant mieux connaître les maladies neurodégénératives et soucieux de connaître ce qui peut être entrepris face à la dégénérescence cérébrale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Eviter le chemin de l'épuisement
- Identifier les différents dispositifs de soutien
- Sensibiliser aux solutions juridiques

INFO PRATIQUES

Durée : 45 min

Lieu : Webinaire

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Prérequis : Aucun

**Formation en inter
ou en intra**

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Les aidants en chiffre

- Rubriques et Statistiques

• Aidants : définitions et enjeux

• Identifier le risque d'épuisement des aidants

- Situation au quotidien
- Compétences des aidants au sein de l'entreprise

Le soutien psychologique

- Rappels sur certaines maladies neurodégénératives
- Garder la communication
- Gérer ses émotions et sa fatigue

• Aides financières et solutions juridiques

- Aides sociales et financières
- Anticipation et mesures de protection juridiques

• Les différents acteurs

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Le règlement des aides sociales et la récupération

Mieux comprendre les principes légaux, réglementaires et jurisprudentiels régissant les aides sociales et plus particulièrement les aides sociales à l'hébergement des personnes âgées et handicapées, ainsi que les modes de récupérations exercés par les départements.

Apprécier l'aide sociale au travers des ressources et du patrimoine du majeur protégé.



Professionnel
du médico-social



Professionnel du chiffre,
du droit et/ou du patrimoine



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les différentes aides sociales et plus particulièrement l'aide sociale à l'hébergement.
- Maîtriser les règles inhérentes aux aides sociales.
- Apprécier la légalité d'un règlement d'aide sociale départemental au travers de la loi et de la jurisprudence.
- Anticiper les conséquences d'un hébergement au titre de l'aide sociale pour une personne protégée.
- Sécuriser le patrimoine de la personne au regard de la récupération de l'aide sociale.

INFO PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Prérequis : Connaissances minimales des dispositifs d'aide sociale existants

Formation en intra

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

- **Les différentes ressources de la personne âgée, handicapée :**

- Revenus
- Rentes
- Allocations disponibles

- **Les contraintes liées à la situation de handicap et aux frais d'hébergement :**

- Conditions d'attribution
- Frais d'entretien et d'hébergement
- Hypothèque légale
- Récupération

- **Les avoirs financiers et le patrimoine, impact de l'aide sociale :**

- Allocations
- Risques locatifs
- Placements financiers

- **Les alternatives à la récupération**

- Epargne Handicap
- Assurance vie, donations (sous quelles conditions)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

La facturation des frais de participation des personnes protégées

Maîtriser l'application pratique des décrets relatifs aux modalités de participation des personnes protégées au financement de leur mesure de protection. Elle permet aux participants d'expliquer le mode de facturation, de calculer les frais de participation avec justesse et d'accompagner les équipes dans ce processus.



PROFIL DU STAGIAIRE

Les MJPM et professionnels de la protection juridique des majeurs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le mode facturation et pouvoir l'expliquer aux tiers (majeurs protégés, familles, juges des contentieux de la protection, ...).
- Comprendre le calcul des frais de gestion et l'application du décret relatif aux modes de participation des personnes protégées au financement de leur mesure.
- Développer une procédure de facturation et la mettre à jour.
- Accompagner une équipe dans la procédure et mise en place d'une veille.

INFO PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Prérequis : Connaître le droit tutélaire

Formation en intra

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction

- Éléments de contexte
- Les évolutions législatives

• Partie 1 : Le principe des frais de participation

- Cas général
- Exonération
- Les indemnités complémentaires
- Le Mandat Ad Hoc et le Mandat de Protection Future

• Partie 2 : L'assiette des ressources

- Bénéfices ou revenus brut imposables
- Produits et plus-values
- Revenus perçus hors de France
- Les biens non productifs de revenus

• Partie 3 : Le coût de la mesure de protection

- Les différents indicateurs
- Le coût de la mesure

• Partie 4 : La participation de la personne protégée

- Calcul de la participation
- Prélèvement et application

• Partie 5 : La responsabilité du MJPM

• Partie 6 : Établir un process de facturation

- Pourquoi établir un process de facturation ?
- Exemple de process.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

L'autodétermination dans la protection juridique des majeurs



PROFIL DU STAGIAIRE

Les MJPM et professionnels d'associations tutélaires, les professionnels de structures médico-sociales qui travaillent avec des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le concept d'autodétermination, en intégrant ses fondements légaux et éthiques.
- Adapter l'accompagnement des personnes protégées, en prenant en compte leur droit à l'autodétermination.
- Développer des stratégies de gestion des situations à risque, tout en respectant la liberté de choix des personnes protégées.
- Encourager et renforcer l'autodétermination, afin de favoriser leur participation active dans le fonctionnement des services.

INFO PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Comprendre l'autodétermination

- Définition, principes et illustration par des exemples concrets
- Histoire et évolutions des concepts d'autodétermination

• Autodétermination et protection juridique : une compatibilité possible ?

- Analyse de cas pratiques
- Approche SWOT de l'autodétermination

• Obstacles et leviers de l'autodétermination

- Les freins à la démarche d'autodétermination
- Le pouvoir d'agir : définition et impact
- Les étapes clés d'une prise de décision autodéterminée

• Prise de décision et gestion des risques

- Les décisions de la personne protégée : quels risques ?
- Analyse des risques et introduction aux concepts de Valorisation des Rôles Sociaux (VRS) et de pair-aidance
- Étude de cas et élaboration d'un tableau des risques

• Stratégies et outils pour favoriser l'autodétermination

- Axes d'intervention et actions de participation des personnes protégées
- Propositions concrètes pour intégrer l'autodétermination dans l'accompagnement
- Implication des personnes protégées dans la réflexion et la prise de décision
- Travail sur le DIPM (Document Individuel de Protection des Majeurs) et mise en place d'un plan d'actions

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Les aides sociales : analyser, organiser et transmettre le patrimoine des personnes vulnérables

Comprendre les aides sociales et leur récupération pour mieux anticiper et sécuriser la transmission du patrimoine des personnes âgées et handicapées, en intégrant le rôle du juge des contentieux de la protection.



Professionnel du chiffre,
du droit et/ou du patrimoine

PROFIL DU STAGIAIRE

- Conseiller en gestion de patrimoine

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le cadre général des aides sociales
- Maîtriser les mécanismes de récupération des aides sociales
- Conseiller des stratégies patrimoniales adaptées aux personnes vulnérables
- Comprendre le rôle du juge des contentieux de la protection (JCP)
- Adopter une posture de conseil éclairée et sécurisée

INFO PRATIQUES

Durée : 2h30

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

Prérequis : Connaissance des dispositifs des aides sociales existantes

Formation en inter ou en intra

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Introduction

- Présentation des enjeux : vieillissement, dépendance, vulnérabilité.
- Rôle du gestionnaire de patrimoine face à ces problématiques.
- Objectifs de la formation.

• Panorama des aides sociales et grands principes

- Qu'est-ce que l'aide sociale ?
- Décentralisation et rôle du département
- Les grands principes de l'aide sociale
- La subsidiarité : allocations différencielles, devoir de secours et obligation alimentaire
- Caractère d'avance de l'aide sociale et principe de récupération
- Typologie des modèles de récupération

• Focus : aides et stratégies pour les personnes handicapées

- Panorama des aides spécifiques (ex : AAH)
- Conditions d'attribution et impact des revenus
- Exemple de l'AAH et médiateur AMF (2019)
- Stratégies patrimoniales adaptées

• Mesures de protection et rôle du Juge des Contentieux de la Protection

- Rappels sur les régimes de protection : sauvegarde, curatelle, tutelle
- Actes d'administration vs. actes de disposition
- Article 496 du Code civil : obligations du protecteur
- Rôle du juge selon le type de mesure et les projets patrimoniaux

• Transmission du patrimoine et récupération des aides sociales

- Distinction entre aides pour personnes âgées vs handicapées
- Principes de récupération et transmission
- Stratégies patrimoniales : démembrement de propriété, donation graduelle et résiduelle, assurance-vie ...

• Le rôle du Juge des Contentieux de la Protection (JCP) dans la transmission de patrimoine d'une personne bénéficiant d'une mesure de protection juridique

- Les donations
- Les dernières volontés

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation